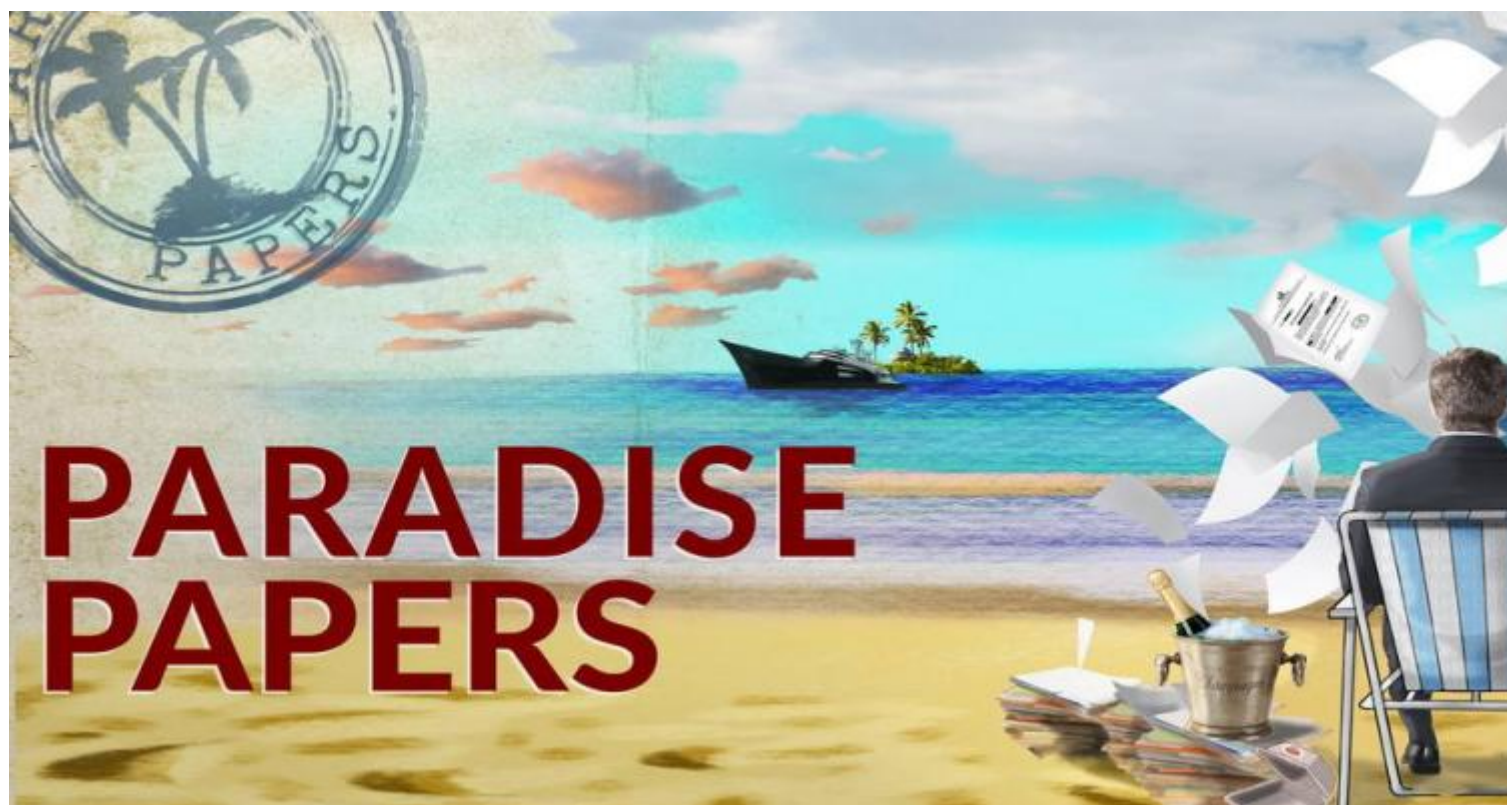


Richesse, célébrité et évasion d'impôts



Les opérations financières troubles de politiques, d'aristocrates, de magnats et de personnalités de l'art et du sport, entre autres ont été mises à nu après la publication de quelque 13 millions de dossiers, connus comme les « Paradis Papers », qui révèlent qu'ils cachent une bonne partie de leur argent ou font des transactions juteuses dans des paradis fiscaux comme on appelle certains endroits ayant un régime tributaire très souple ou quasi inexistant.

Les documents publiés appartiennent essentiellement à deux firmes, le cabinet d'avocats spécialisé « Appleby » qui a des bureaux dans des endroits comme les Bermudas, les Îles Caïman, les îles Vierges, l'Île Maurice et les Seychelles ainsi qu'à l'entreprise Asiatic Trust, qui fait des affaires offshore.

Tout comme c'est arrivé au cours de l'épisode précédent, connu comme Panama Papers, les données ont été collectées par l'organisation Consortium International de Journalistes d'Investigation, un conglomérat de 381 communicateurs et de 96 médias de 67 pays et publiés par le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung.

Bien que l'on n'ait pas encore déterminé si des délits ont été commis, car il revient aux gouvernements

d'enquêter à ce propos, ce qui est mis à nu c'est un grave problème éthique : les plus puissants de la planète ont l'intention manifeste de cacher leurs biens et leurs opérations financières et de payer le moins

d'impôts possible, c'est-à-dire, la part qui correspond au maintien des institutions et des services dont bénéficient directement les couches moyennes et basses de la population. Il s'agit, en somme, de faire en sorte que les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres encore.

Le scandale des Paradise Papers éclabousse une vaste gamme de personnages et dans le cas du Royaume Uni, il pourrait avoir des conséquences pour le gouvernement de Theresa May car, parmi les personnes impliquées se trouve le Reine Élisabeth II et le grand financier du Parti Conservateur, Michael Ashcroft.

Dans le cas d'Elizabeth II, des investissements pour 10 millions de livres sterling, soit quelque 13 millions de dollars figurent à son nom aux Bermudes et aux îles Caïman.

Michael Ashcroft déposé un fonds estimé à 450 millions de dollars aux Bermudes et il a à son actif une longue histoire en matière d'évasion d'impôts à cause de sa pratique consistant à inscrire son registre fiscal dans des pays ayant moins de rigueur en la matière.

Aux États-Unis, l'administration du président Donald Trump n'échappe pas non plus au scandale qui a jusqu'à présent éclaboussé Wilbur Ross, secrétaire au commerce ; Gary Cohn, assesseur économique du président et nouvel ambassadeur en Russie et certains mentionnent même le secrétaire d'état Rex Tillerson.

En Amérique Latine les figures les plus connues sont le président de la Colombie, Juan Manuel Santos, le secrétaire à l'agriculture du Brésil Blairo Borges, l'ex-secrétaire à la sécurité publique du Mexique, Alejandro Gertz et l'ex-président du Costa Rica, José Figueres.

Nous verrons maintenant déferler une vague de démentis et de justifications et beaucoup de cas resteront dans le doute mais tant qu'une nouvelle architecture financière internationale avec des règles transparentes n'existera pas, des scandales de ce type continueront à éclater.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/146777-richeesse-celebrite-et-evasion-dimpots>



Radio Habana Cuba